

**E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON****Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial**Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration

Délibération n° 2013 – 19 du 5 novembre 2013

Objet : Autorisation donnée au directeur d'ouvrir un compte d'épargne dans un établissement bancaire

L'an deux mille treize, le 5 novembre, s'est réuni au Château de La Roche-Guyon, le Conseil d'Administration de l'Établissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon dûment convoqué le 29 octobre 2013.

Etaient présents :**Représentants de l'Etat :** Préfecture du Val d'Oise : Jean-Noël Chavanne**Membres élus des Collectivités :****Conseillers généraux :**Gérard Lambert-Motte, Président de l'Établissement Public,
Jean-Pierre Béquet, Antoine Bonneval**Représentant le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français :** Dominique Herpin-Poulenat**Maire de la Commune de La Roche-Guyon :** Christine Forge**Personnalités qualifiées :****Personnalité qualifiée nommée par l'Etat :** Jean-Baptiste Bellon**Personnalité qualifiée nommée par le Conseil général :** François Dupille**Personnalité qualifiée nommée par le Propriétaire :** Yolaine de La Rochefoucauld**Propriétaire :** Guy-Antoine de La Rochefoucauld**Représentants du personnel :** Laure Hermand, titulaire

Hassen Ben Mahmoud, titulaire

Absents excusés ayant donné un pouvoir :**Représentants de l'Etat :** DRAC : Véronique Chatenay-Dolto**Membres élus des Collectivités :****Conseillers généraux :** Guy Paris, Jean-Pierre Muller, Evelyne Bossu**Personnalités qualifiées :****Personnalité qualifiée nommée par la commune de La Roche-Guyon :** Andrée Cassou**Nombre de membres en exercice : 18****Nombre de membres présents : 12****Nombre de votants : 17****Absents :****Personnalités qualifiées :****Personnalité qualifiée nommée par le Conseil général :** Bernard Toublanc**Etaient également présents :**

- Véronique Flageollet-Casassus, Directrice de l'Action culturelle du Conseil général du Val d'Oise
- Yves Chevallier, Directeur de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Laure Atger, Administratrice de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Christine Dodier, EPCC du Château de La Roche-Guyon (pour la prise de notes)

CONSIDERANT,

- Les frais occasionnés par les facilités de trésorerie accordés par les établissements bancaires
- Que l'établissement, de par son caractère industriel et commercial, est autorisé à ouvrir un compte auprès d'une banque afin de pouvoir bénéficier de facilités de paiement
- Que l'ouverture d'un compte d'épargne permettrait une rémunération qui pourrait compenser partiellement les frais des facilités de paiement

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

VU la loi n°2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales et la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle

VU le décret n°2007-788 du 10 mai 2007 relatif aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant le code général des collectivités territoriales

VU les statuts de l'E.P.C.C.,

Après en avoir délibéré, autorise le directeur à ouvrir un compte d'épargne dans un établissement bancaire.

Abstentions :

Votes contre :

Votes pour :

Pour extrait conforme au registre des délibérations


Le Président de l'E.P.C.C.
Gérard Lambert-Motte

Certifiée exécutoire en vertu de la transmission à la Préfecture du Val d'Oise et de la publication le